

Appel au refinancement “vital” du cinéma belge

A lors que s’achèvent les célébrations des 50 ans d’aide au cinéma en Fédération Wallonie-Bruxelles, l’Union des producteurs francophones de films (UPFF) sonne l’alarme, appelant au refinancement “vital” de la commission de Sélection des films (CSF), qui octroie les avances sur recettes. *“Depuis 2014, son budget a perdu deux millions d’euros⁽¹⁾”* explique Joseph Rouschop, coprésident de l’UPFF. *“Le Centre du Cinéma de la Fédération a tout fait pour compenser la perte. Mais on assiste depuis deux ans à une déperdition annuelle de deux films majoritaires belges.”*

Or le nombre de dossiers soumis à la commission augmente. En 2017, elle a reçu 484 projets (contre 537 en 2014) et 128 projets ont été soutenus (contre 134 en 2014). Autre indice de cette croissance : le Centre du Cinéma a agréé l’an dernier 378 œuvres (contre 183 en 2014). *“Pour maintenir le volume des films majoritaires belges, on a réduit à la commission les aides sur les coproductions minoritaires pour en soutenir 8 à 10 par an”*, explique Joseph Rouschop. *“Cela ne permet plus d’offrir une réciprocité suffisante à nos partenaires étrangers.”*

Certes, la CSF n’est pas la seule source de financement. *“On nous dit que le tax shelter compense, mais c’est une évolution risquée. Le tax shelter est plus facile à actionner pour les coproductions. En Irlande et en Grande-Bretagne, cela a tué leur cinéma. Le nôtre est reconnu, mais il pourrait connaître le même destin.”*

Réagissant au communiqué de l’UPFF, le cabinet de la ministre de la Culture Alda Greoli assure *“être conscient de la nécessité exprimée par les producteurs”*. Différentes pistes de refinancement, nous dit-on, y sont à l’analyse.

A.Lo.

→ (1) Suite à la décision des câblo-opérateurs wallons, sous la bannière Voo, d’investir directement dans des films en fonction de leurs besoins éditoriaux.